

Le 10 juin 2022

## Mi-Plaine - compte-rendu de la réunion d'information

*Mercredi 18 mai 2022 – 19h-21h, cour de l'école élémentaire Mi-Plaine*

*Organisée par Ville de Meylan avec le support de SPL SAGES*

*Nombre de participants : environ 60 habitants + 10 élus + agents + SAGES*

*Distribution d'un flyer avec les éléments clés de l'opération et les modalités d'information et d'expression*

### **Objectifs**

- Partager l'avancement du projet sur les volets Groupe Scolaire et Gymnase du projet Mi-Plaine
- Expliquer le redimensionnement et les principes forts retenus
- Informer sur les moments de concertations et modes d'expression
- Permettre un premier échange sur les nouvelles orientations

### **1 - Présentation du projet et de ses différents volets par les élus**

- Contexte, redimensionnement du projet, principes forts retenus, budget, grandes phases
- Groupe scolaire
- Gymnase des Aiguinards
- Parc des Aiguinards
- Concertation

### **2 - Questions/réponses**

#### **Projet général**

Comment l'opération sera-t-elle financée ?

- Le Plan Pluriannuel d'Investissement de la Ville s'élève à 35 millions d'euros sur l'ensemble du mandat (6ans), dont 13 millions seront consacrés au projet Mi-Plaine. Les emprunts seront réalisés à hauteur d'1/3 de l'ensemble.

Est-il possible que des particuliers puissent se brancher au chauffage urbain ?

- C'est techniquement faisable, mais très onéreux pour une seule maison.

#### **Groupe scolaire**

Quel est le périmètre prévu pour la cour d'école ?

- La cour actuelle de l'école élémentaire est plus grande que la surface préconisée par l'Education Nationale. La cour de l'élémentaire sera redimensionnée dans le cadre du projet, avec le souhait d'une plus grande ouverture sur le parc. On peut imaginer une bande mixte entre cour et parc selon l'activité.

Est-il prévu des préaux ?

- Chaque école aura un préau.

Entrée par des écoles par la rue Le Poulet : quelle pertinence de déplacer l'entrée actuelle ? quel risque d'augmentation de la circulation automobile ?

- Un des objectifs est d'augmenter le nombre d'enfants qui viennent à pied à l'école, en proposant des espaces apaisés et sécurisés, ce qui est plus facile du côté Le Poulet.
- Lors de l'expérience menée au printemps « Allons à pied à l'école », à l'élémentaire et à la maternelle, plus 80% des élèves sont venus à pied ou à vélo sur 300 élèves.<sup>1</sup>
- Si nécessaire, il peut être envisagé de fermer la rue à certaines heures, comme c'est le cas depuis une année pour le chemin du Habert, donnant accès à l'Ecole Grand Pré

Comment résoudre les problèmes de parking sauvage dans les copropriétés autour de l'école et vers le marché, sans pour autant mettre de barrière ? La régulation par zone bleue est-elle efficace ?

- La Commune lancera un Plan Marche pour favoriser les déplacements à pied, et plus généralement en modes doux. Un travail sera mené auprès des enfants en ce sens, et donc auprès des parents.  
Ce problème existe également en proximité de l'Hexagone
- La Commune ne prévoit pas de création de places de parking

Comment se déroulera la scolarisation pendant les travaux ?

- Les travaux se dérouleront en plusieurs tranches. Une présentation sera faite après le choix de l'architecte,
- 2 classes seront créées en maternelle et 4 en élémentaire afin d'anticiper une augmentation prévisible du nombre d'élèves, en raison des nouveaux programmes immobiliers.
- Les élèves de la maternelle pourront être acheminés en bus scolaire à l'école de Bérivière pendant la réhabilitation de leur école, pour éviter une solution peu confortable faisant appel à des algecos. La commune consacre un budget pour la réhabilitation de Bérivière. L'année 2023 sera le moment des échanges avec les parents sur les modalités de fonctionnement.
- Le périscolaire sera entièrement regroupé sur l'école Mi-Plaine
- Ce schéma se reproduira sur d'autres groupes scolaires qui seront réhabilités dans les mandats suivants.

Quels accès sont prévus pour les enfants et personnes porteuses de handicap ?

- Actuellement seule l'Ecole Grand Pré est accessible. Les travaux de réhabilitation et mise aux normes vont permettre de résoudre ce point

Qu'en est-il du projet de salle mutualisée ?

- La mutualisation d'une salle de l'école pour des habitants ou associations est à l'étude. Cela pourrait être la salle de réfectoire de l'école élémentaire. Ce sujet sera mis en consultation lors de l'atelier participatif du 31 mai.
- La partie au-dessus de cette salle (actuellement Centre de Planification Familiale) pourrait être déménagée dans l'ex Ecole des Buclos, où un projet de Maison des Solidarités est en cours de réflexion.

## **Gymnase des Aiguinards**

Quel avenir pour le dojo ?

- Il sera conservé en l'état. Mais un autre projet de dojo est en cours de réflexion sur la Revirée.

Quel avenir pour l'atelier de reliure dans ce local ?

- Le déplacement de cet atelier n'est pas acté

Est-il possible d'envisager une fresque street art pour améliorer l'esthétique du bâtiment ?

- Il n'est pas prévu une fresque à cet endroit car ce ne serait que temporaire

---

<sup>1</sup> Chiffres Service Scolaire : Mi plaine élémentaire : 122 vélos 54 trottinettes pour 220 élèves. ; Mi plaine maternelle : 79 vélos, 4 draisienne et 5 trottinettes pour 101 élèves.

- La Commune participe au festival de Street Art cette année. Les bâtiments concernés sont la MCPE, les Archives et la Piscine

Pourra-t-on utiliser les locaux et le terrain pendant les travaux ?

- Les travaux se dérouleront en 2024. D'ici là, le gymnase des Buclos devrait être rouvert et une partie des activités transférées sur les Buclos.
- Si le planning des Buclos devait changer, le planning des Aiguinards serait adapté
- Tout sera fait pour minimiser les fermetures et maintenir les créneaux, notamment avec une partie des travaux pendant l'été.

### Aménagements urbains et parc des Aiguinards

Le parc sera-t-il maintenu comme espace vert ?

- C'est un espace classé comme Parc et non comme zone Nature, ce qui permet des aménagements ponctuels. Il n'est pas prévu de construction sur cet espace, sauf si une demande forte est exprimée. Une concertation est prévue sur le parc à partir de l'été.

Quels liens est prévu avec les équipements existants ?

- Les acteurs des équipements socio-culturels, notamment de l'Hexagone, de la crèche, de la bibliothèque, d'Horizons seront associés à la phase de concertation à venir
- Les tennis seront délocalisés, en accord avec le club de tennis. De fait, une partie du chalet ne sera plus occupée. Il reste à voir comment l'utiliser.

Pourquoi citer Grenoble-Alpes Métropole sur le document ?

- Grenoble-Alpes Métropole intervient sur la voirie. En particulier, il est prévu des aménagements sur la rue du Champ de la Cour et Le Poulet dans le cadre du programme de Gros Entretien et Renouvellement.
- Dans ce cadre, il est prévu un projet de bassin de rétention d'eaux pluviales, qui pourrait aller vers le parc (non confirmé à ce jour). Ce point est en cours d'étude.

## 3 – La suite du projet

- ❖ Le 31 mai, ateliers de consultation sur l'école, de 17h45 à 20h.
  - 3 sujets : le parvis, l'ouverture sur le parc, la salle mutualisée
- ❖ Le 9 juin, réunion d'information des usagers du gymnase, de 18h à 19h.
- ❖ A partir de l'été, concertation sur le parc : quelques orientations sont déjà en cours de réflexion, mais le sujet est ouvert.
- ❖ 27 juin, présentation en Conseil Municipal du 27 juin
  - Du bilan de la première phase de concertation
  - Du lancement des concours d'architecte pour le Gymnase et le groupe scolaire
  - Du lancement de la deuxième phase de concertation

MEYLAN

## Quartier Mi-Plaine : une réunion pour présenter les avancées

C'est entouré de nombreux élus que Philippe Cardin, maire de Meylan, a animé dernièrement la seconde réunion d'information autour du quartier Mi-Plaine. « C'est le projet le plus ambitieux de notre mandat », a-t-il souligné mercredi soir, dans la cour de l'école devant une cinquantaine d'habitants.

Depuis son lancement, la consultation d'entreprises et le vote du Plan pluriannuel d'investissement en novembre dernier, le projet a été redimensionné. « On a dû voir nos ambitions à la baisse et on a dû abandonner l'idée de retravailler la place du marché », regrette le maire. Passant ainsi de 18 à 14 millions d'euros, le cœur de ce vaste projet de réaménagement concer-



Philippe Cardin dans la cour du groupe scolaire Mi-Plaine lors de la réunion d'information sur le projet de rénovation du quartier.

nant l'école et le gymnase est bien évidemment maintenu.

Pour ces deux équipements, une réhabilitation thermique avec une isolation renforcée, un raccordement au chauffage urbain et la mise en place de pan-

neaux photovoltaïques sont privilégiés. Une politique écologique du bâti qui favorise une baisse de la consommation, une utilisation d'énergie renouvelable et une production d'électricité. Quant au gymnase, ses in-

térieurs seront rafraîchis et, surtout, le bâtiment sera mis en accessibilité. Le budget est de 3 millions d'euros et les travaux démarreront en 2024 pour une livraison en 2025.

Quant à l'école, Véronique Clerc, adjointe à l'enfance, a présenté un bâtiment où les alentours seront transformés et végétalisés. Avec six classes supplémentaires, quatre en élémentaire et deux en maternelle, ce projet anticipe des effectifs supplémentaires. Ouverture sur le parc, aménagement des parvis feront l'objet d'une consultation avec les habitants. Parvis dont l'élue souhaite un véritable réaménagement des entrées principales à distance des axes de circulation automobile. Alors que les travaux du groupe scolaire,

pour un budget de 10 millions d'euros, vont démarrer en 2024, la question de l'organisation des cours durant cette période a évidemment été posée. « Un local modulaire, ce n'était pas envisageable pour nous », explique Véronique Clerc. La réflexion s'est donc tournée vers le déplacement des élèves. Pour la rentrée 2023, le centre de Bérivière sera aménagé pour accueillir les classes de maternelle où les élèves seront emmenés en car tandis que le temps périscolaire continuera à être assuré sur Mi-Plaine. Concernant les élèves en élémentaire, les classes joueront aux chaises musicales pendant ces travaux dont la livraison se fera en deux tranches, en 2025 puis en 2026.

Antoine GIRARDIER

